CHAUFFER RAISONNABLEMENT LES BUREAUX L'HIVER ET RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA CLIMATISATION L'ÉTÉ





Une étude du CNRS et de Météo France datant de 2012 a déterminé que la température des rues parisiennes était augmentée de 0,5°C par les systèmes de climatisation (source : International Journal of climatology, How much can air conditioning increase air temperatures for a city like Paris, France, 2013). Un système de climatisation est en effet une pompe à chaleur qui prélève l'air chaud à l'intérieur pour le rejeter à l'extérieur, ce qui entraîne des îlots de chaleur urbains.

Ainsi, plus on utilise la climatisation, plus l'air extérieur environnant se réchauffe, et plus on utilise la climatisation de nouveau.

La climatisation contient par ailleurs des fluides frigorigènes qui sont des gaz à effet de serre, dont certains ont le pouvoir de réchauffer plus de mille fois plus que le CO_2 en cas de rejet dans l'atmosphère. Ces fluides sont normalement confinés dans le système, mais du fait de pannes, de problèmes de fabrication ou de maintenance, ils finissent immanquablement par fuir. L'ADEME prévoit l'émission de plus de 5 millions de tonnes équivalent CO_2 de fluides frigorigènes en 2025. Ils sont également d'importants

polluants de l'eau et des sols. Enfin, les systèmes de climatisation consomment une grosse quantité d'énergie pour fonctionner. La consommation électrique d'un ventilateur est pour exemple 20 fois inférieure à celle d'un climatiseur individuel. (source : Futura Sciences, La climatisation est-elle mauvaise pour l'environnement ?)

Le chauffage représente lui aussi une grosse dépense énergétique. Il représente par exemple 50% des dépenses en énergie des bureaux. Baisser le chauffage d'1°C représente 5 à 10% de consommation d'énergie en moins. (source : ADEME, Le chauffage)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin de limiter l'impact de la climatisation et du chauffage sur l'environnement, il est primordial d'adopter les bons gestes et de maintenir les bureaux de la structure à une température moyenne comprise entre 19°C et 20°C l'hiver et de ne pas descendre en-dessous de 26°C en cas de forte chaleur l'été.

Un certain nombre de gestes permettent de réduire à la fois l'utilisation du chauffage l'hiver et de la climatisation l'été : isolation du bâtiment, porte fermée, volets fermés, etc.



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERNÉS









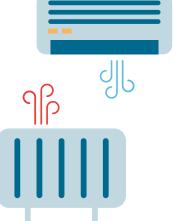
ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER.



Constituer une équipe de salarié.e.s volontaires responsable et référente sur les questions énergétiques au sein de la structure, et en parler à la direction. Cette équipe servira à lancer la démarche d'optimisation de la consommation d'énergie de la structure. Les salarié.e.s qui la constituent pourront mener des actions de sensibilisation auprès de leurs collègues au moment du lancement du plan d'actions puis tout au long de l'année, et veilleront au bon respect des gestes qu'il est conseillé d'adopter.



Une étape essentielle pour veiller à limiter sa consommation en chauffage et/ou climatisation consiste à disposer d'un bâtiment bien isolé. (voir fiche « Engager une rénovation thermique du bâtiment, en visant une certification (BBC ou autre) »).





CHAUFFER RAISONNABLEMENT LES BUREAUX L'HIVER ET RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA CLIMATISATION L'ÉTÉ

>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER

Garder les pièces à une température raisonnable toute l'année.



En hiver:

- Penser à mettre une épaisseur supplémentaire avant d'augmenter le niveau du chauffage.
- Régler le chauffage pour atteindre une température idéale de 19°C à 20°C.
- Éteindre le chauffage pendant l'aération des pièces.
- Éteindre le chauffage en quittant le bureau, et ce afin d'éviter qu'il ne chauffe des bureaux vides (exemple : la nuit).
- Remplacer les vieux radiateurs pour augmenter leur efficacité énergétique.
- Installer une régulation de la température avec thermostat et une programmation (exemple : allumage 1h avant l'arrivée dans les bureaux et coupure à la fin de la journée de travail, coupure pendant la pause déjeuner, etc.).



En été:

- Éviter au maximum d'utiliser la climatisation et privilégier les courants d'air en ouvrant portes et fenêtres, ou les ventilateurs en cas de forte chaleur. Si la climatisation est vraiment nécessaire, fermer les fenêtres et portes, et régler la température à environ 4°C en-dessous de la température extérieure, sans descendre en dessous de 26°C.
- Fermer les volets pour préserver la fraîcheur de la pièce.
- Éviter, lorsque cela est possible, d'allumer l'éclairage qui produit de la chaleur.





S'APPROVISIONNER EN ÉNERGIE VERTE

Il existe aujourd'hui des fournisseurs dont l'électricité est vraiment d'origine renouvelable, sans nucléaire ni énergie fossile. Opter pour l'un de ces fournisseurs permet de réduire l'empreinte écologique de sa structure. La plateforme « Le guide de l'électricité verte » propose un classement des fournisseurs d'électricité basé sur des critères environnementaux et prodigue des conseils pour vous accompagner dans le choix de votre fournisseur d'énergie.

Parmi ces fournisseurs d'énergie renouvelable, on retrouve des entreprises de l'économie sociale et solidaire.



Pour aller plus loin

ADEME, <u>Se chauffer</u> mieux et moins cher

ADEME, Réduire sa facture d'électricité

- Limiter la consommation de ses équipements

<u>Le guide de</u> <u>l'électricité verte</u>



(indicateurs fournis à titre indicatif)

INDICATEURS QUANTITATIFS



Consommation énergétique annuelle (évolution dans le temps)



Consommation
mensuelle de
chauffage en hiver par
mètre carré et par an
(suivi dans le temps
pour voir si diminution
de la consommation
après mise en place de
ce plan d'actions)



Consommation mensuelle d'énergie utilisée pour la climatisation en été par mètre carré et par an (suivi dans le temps pour voir si diminution de la consommation après mise en place de ce plan d'actions)



Nombre d'heures/ de jours dans l'année d'utilisation du chauffage



Nombre d'heures/ de jours dans l'année d'utilisation de la climatisation

> INDICATEURS QUALITATIFS



Confort et capacité de concentration des membres de l'entreprise